

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION EUROPÉENNE

Appels à propositions au titre du programme de travail «Personnes» 2011 du septième programme-cadre de la CE pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration

(2011/C 82/02)

Avis est donné du lancement des appels à propositions au titre du programme de travail «Personnes» 2011 du 7^e programme-cadre de la Communauté européenne pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration (2007-2013).

Les soumissionnaires sont invités à présenter des propositions pour les appels suivants. Le délai à respecter et le budget impartis sont indiqués dans le texte de l'appel qui est publié sur le site web CORDIS.

Programme spécifique «Personnes»:

Titre de l'appel à propositions	Référence de l'appel
Bourses intra européennes	FP7-PEOPLE-2011-IEF
Bourses internationales «entrantes»	FP7-PEOPLE-2011-IIF
Bourses internationales «sortantes»	FP7-PEOPLE-2011-IOF

Ces appels de propositions concernent le programme de travail 2011 arrêté par la décision C(2010) 8947 de la Commission du 14 décembre 2010.

Les informations relatives aux modalités d'appel, le programme de travail et les indications à l'intention des candidats sur la façon de soumettre des propositions sont disponibles sur le site web CORDIS à l'adresse: <http://cordis.europa.eu/fp7/calls/>